



Probleme remboursement velo carrefour

Par **maxgilou**, le **11/05/2011** à **14:46**

Bonjour, j'ai acheté un vélo a carrefour vendredi dernier, et mardi je vais au travail avec,pour l'allée pas de problème,mais pour le retour,je descends un trottoir et la chambre à air a carrement exploser et la roue c'est voilé.

Donc je suis dessus d'avoir acheter de la "merde" .

Comment puis-je faire pour me faire remboursé le vélo ?

(il est garantie 1 mois toute panne, mais quand je leur est déposé ils m'ont dit qu'il n'y avait pas de remboursement possible)

Merci beaucoup de vos reponse

Par **mimi493**, le **11/05/2011** à **15:10**

Vous devez prouver le vice caché, donc faire expertiser le vélo

Tentez d'abord de contacter le service consommateur de la marque du vélo